

Visite de Madame Josi J. Meier,
Présidente du Conseil des Etats, à Chypre

(22-25 novembre 1992)

**Entretien avec M. Georges Vassiliou, président de la République de Chypre,
le 24 novembre 1992, au Palais présidentiel, à Nicosie**

Le président déclare que les relations entre les deux pays sont excellentes. Il remercie pour la contribution de la Suisse et également pour celle du CICR à l'allègement des souffrances du peuple chypriote. M. Vassiliou a fait ses études universitaires à Genève en même temps que Mme Meier mais en médecine (fin des années quarante).

Mme Meier rappelle qu'elle a participé à la Conférence interparlementaire de Nicosie en avril 1990 et qu'à cette occasion, M. Vassiliou a reçu une délégation de trois parlementaires du Groupe des "Douze plus", présidée par M. Heinrich Ott, ancien conseiller national.

M. Vassiliou craint de pouvoir participer au prochain forum de Davos car les élections présidentielles auront lieu en février 1993.

Abordant le problème chypriote, le président relève que les revendications des Chypriotes turcs sont complètement en dehors des idées du secrétaire général des Nations Unies. M. Vassiliou regrette les réactions négatives qui se sont manifestées parmi les hommes politiques chypriotes grecs au sujet du dernier rapport du secrétaire général. Il pense que certains critiquent sans avoir lu le document qu'il a mis hier en circulation.

Mme Meier dit avoir reçu son exemplaire de M. Papadopoulos, président de la commission des affaires étrangères, qui s'est montré très critique.

M. Vassiliou souligne qu'en cette période préélectorale, il y aura beaucoup de déclarations mais qu'il n'y accorde que peu d'importance.

Le président est d'avis qu'une partie de la population craint que l'on ne puisse faire confiance aux Turcs, ou plutôt que l'on n'a pas de preuve qu'on puisse leur faire confiance. Cependant, il faut savoir que les Chypriotes grecs ont accepté le principe d'une fédération. "Vous Suisses savez ce que cela veut dire." Nous acceptons de travailler avec l'ONU. Le point central est le départ de l'armée d'occupation turque. La grande majorité de l'opinion a accepté cette ligne mais à deux mois des élections Clerides tient deux langages. Il prétend être d'accord avec le point de vue du président et tient ensuite des propos différents devant l'opinion. Si le plan de Boutros-Ghali était présenté aux électeurs, il y aurait 85 à 90 % de oui. Mais en l'absence d'une solution, on critique. Les Chypriotes turcs sont partisans d'une coopération entre deux Etats ethniquement purs. Si l'ONU accepte une telle conception à Chypre, comment pourrait-elle la refuser dans l'ex-Yougoslavie ou dans les Etats baltes où il y a une forte minorité russophone ? Les Grandes puissances savent qu'elles doivent faire quelque chose. Il y a un lien entre le problème chypriote et la situation dans les pays ex-communistes même si le problème chypriote est très spécifique.

Mme Meier relève que Denktash a tendance à accepter les principes mais renâcle sur les modalités d'application.

M. Vassiliou le confirme en remarquant qu'il est dans cette situation où un fiancé accepte toutes les clauses du contrat de mariage sans avoir l'intention de se marier. Il a toujours passé d'un degré à l'autre dans ses positions, faisant preuve de plus en plus d'audace. Il a une attitude provocante.

Parmi les points proposés, trois sont importants:

- a) la baisse des effectifs militaires turcs de 37 000 à 17 000;
- b) la question de Varosha,
- c) la libre circulation des personnes.

Le président affirme que la République de Chypre est disposée à accepter le plan de M. Boutros-Ghali mais pas unilatéralement.

Il est clair que si les Turcs restent stationnés dans l'île, la République de Chypre ne pourra s'abstenir d'acheter des armes pour sa défense.

Mme Meier demande s'il y a deux Denktash: l'un qui exprime des positions virulentes en public et un autre plus raisonnable dans les contacts privés.

M. Vassiliou répond qu'il est encore pire dans les contacts en tête à tête. Il croit à tout ce qu'il dit ou il dit qu'il croit à tout ce qu'il dit. Denktash croit que seule la Turquie compte. Pour se maintenir au pouvoir, il lui suffit d'avoir le soutien de la Turquie. Il est clair que la solution du problème chypriote se trouve à Ankara. Denktash ne s'intéresse à rien d'autre qu'à son fief de Chypre du Nord.

Mme Meier demande comment le président voit le problème des garanties.

Le président pense que celles de la Turquie et de la Grèce ne suffisent pas. Les garanties doivent servir à la protection des deux communautés. En soit, ces garanties des pays voisins ne seraient pas nécessaires.

Le président déclare que Chypre ne peut accepter le fait accompli. Son pays ne peut faire la guerre à la Turquie. Il faut que le reste du monde fasse pression sur la Turquie. Il compte notamment sur la solidarité de l'Europe.

Le président espère que son pays fera partie de la Communauté avant l'an 2000. La Turquie ne pourra être admise dans la CE tant que le problème de Chypre ne sera pas résolu. Kohl a dit au président Vassiliou que l'Allemagne ne souhaitait pas l'adhésion de la Turquie, car ce pays n'est pas européen. Vassiliou envisage une adhésion de la Turquie vers 2050.

Mme Meier demande si une adhésion simultanée des deux pays (CY et TR) est envisageable.

Le président répond que non sans quoi les Chypriotes devraient attendre jusqu'à perpétuité. Si le problème chypriote est réglé, toute l'île deviendra membre de la Communauté, sinon ce sera comme pour l'Allemagne de l'Est.

J. Clerc: ...c'est à dire que Chypre sera entrée dans la Communauté par suite de l'Enôsis (rattachement à la Grèce).

Le président: ...non, cela signifie que la partie grecque adhèrera en premier puis lors du règlement de la question chypriote, la partie nord sera incorporée dans la CE selon le modèle utilisé pour l'Allemagne de l'Est.

Mme Meier évoque la question des personnes disparues.

M. Vassiliou dit qu'il est prêt à coopérer avec le comité de l'ambassadeur Wurth. Ce problème est rendu difficile par le refus des Turcs de donner des renseignements sur les disparus. Il est difficile d'avancer. Ce problème pourrait être résolu en quelques mois s'il y avait la volonté de coopérer mais tel n'est pas le cas.

Mme Meier fait état de la cause 8007/77 "Chypre contre Turquie" dont la Commission des droits de l'homme du Conseil de l'Europe s'est saisie. Le Comité des ministres a rendu public le rapport au printemps 1992.

Le président Vassiliou se réjouit de cette publication mais le Conseil de l'Europe ne peut pas arriver à des résultats dans ce domaine. Il joue surtout un rôle psychologique. Il est bon que tous les efforts du Conseil de l'Europe, de la Communauté et de la CSCE aillent dans le même sens, celui d'exercer une pression sur la Turquie. Mais la Turquie joue de la force qu'elle représente.

Mme Meier demande comment l'opinion de Chypre du Nord pourrait être renseignée sur les intentions de la République de Chypre.

M. Vassiliou dit que ce serait très difficile en raison de la structure de la population de la zone occupée. Il y a 90 000 Chypriotes turcs, 70 000 colons turcs et 37 000 soldats. Pour chaque Chypriote turc, il y a un Turc de Turquie. Comment faire passer un message dans ces conditions de pression psychologique ? La République de Chypre préconise le retour des colons et des militaires en Turquie.

Mme Meier demande quand le président rencontrera de nouveau M. Denktash.

Le président répond qu'il le rencontrera autant de fois que ce sera nécessaire si le secrétaire général des Nations Unies le lui demande. Peut-être en mars.

Mme Meier interroge le président sur les baisses d'effectifs de la force de maintien de la paix qui ont été annoncées par plusieurs Etats.

M. Vassiliou souhaite que les casques bleus restent sinon ce sera la guerre. Si la ligne verte n'est plus tenue par l'UNFICYP, les Turcs essayeront d'occuper toute l'île. "S'ils cherchent à nous prendre un m2, ce serait une déclaration de guerre."

J. Clerc demande si l'émergence d'un bloc de pays turcophones en Asie n'est pas de nature à compliquer le règlement du problème chypriote.

M. Vassiliou pense que ces nouveaux développements faciliteront la solution de la question de Chypre. Si la Turquie veut vraiment aider ces pays, elle doit résoudre le problème chypriote car dans ces nouvelles républiques il y a de nombreuses ethnies. Il y a certes une même langue mais plus d'une centaine de nationalités. Si les Turcs ne veulent pas être confrontés à une guerre de mille ans, ils doivent prendre en compte toutes ces nationalités.

Mme Meier aborde le problème de l'électricité.

Le président dit que c'est une question humanitaire. Chypre continue à livrer à la partie turque bien qu'elle ne reçoive aucun paiement alors que Denktash fait payer l'électricité aux consommateurs chypriotes turcs. En fait, la République de Chypre subventionne le pseudo-Etat du Nord à raison de 30 millions de \$ par an. Vassiliou dénonce le manque de sérieux de Denktash dans cette affaire. Il s'oppose à une remise de dette.

Mme Meier interroge le président sur les contacts avec le Nord.

Le président répond qu'il a de bons rapports avec les partis d'opposition du nord. Quant aux contacts entre Chypriotes des deux communautés, Denktash fait tout pour les empêcher.

Le président Vassiliou dit le plaisir qu'il a eu de recevoir Mme Meier. Il a accueilli beaucoup de délégations qui ne savaient pas grand chose du problème chypriote. Tel n'a pas été le cas aujourd'hui. Par ses questions et ses remarques, Mme Meier a montré une profonde connaissance du dossier. Il la remercie de son intérêt pour son pays.

Mme Meier n'aurait pas imaginé rencontrer le Président de la République sans avoir lu préalablement les documents. Elle souhaite que Chypre puisse trouver la voie d'une réunification prochaine. Au besoin, si nécessaire, Genève pourrait être le cadre de contacts futurs entre les deux communautés dans le sens de l'"esprit de Genève" qui est bien connu du Président.

Mme Meier remet une montre LONGINES au Président Vassiliou.

L'entretien s'est déroulé en français. Il a duré de 9 h. à 9 h.45.

Entretien avec M. Georges Iacovou, ministre des affaires étrangères, le 24 novembre 1992, au ministère à Nicosie

Le MAE explique que le rapport de M. Boutros-Ghali est le produit d'une longue histoire. C'est un compromis. Ce n'est pas ce que les Chypriotes grecs espéraient depuis longtemps. Ils ont d'abord présenté leurs objectifs et leurs propositions. On finit avec un compromis. Les Chypriotes turcs s'écartent fortement du rapport du secrétaire général. Ils ne se sont pas engagés à considérer ce document comme base de négociations. Dans l'opinion chypriote, on se préoccupe du fonctionnement possible des institutions. Le système mis au point par M. Boutros-Ghali est conçu pour une "nation d'anges." Certains disent: "pourquoi essayer, ça ne marchera pas". La question qui préoccupe le plus est celle des droits de l'homme et des libertés individuelles. Beaucoup de gens croient que ces droits ne seront pas garantis dans la partie de Chypre sous contrôle turc. Il n'est pas prévu de compétence fédérale pour assurer l'application de l'accord.

Le MAE remarque que Chypre est entrée en période électorale. En période normale, des partis auraient adhéré à ce document. "Wait and see" jusqu'en mars si ce document est négociable.

Abordant le vieux problème de Varosha, le MAE explique que cette ville a été prise par erreur par les Turcs en 1974. On s'est mis d'accord sur sa restitution aux Nations Unies dans le cadre de l'accord à haut niveau Kyprianou-Denktaş de 1979. Helmut Schmidt avait eu la promesse formelle de la restitution par les Turcs. Ce problème était considéré de manière séparée, maintenant il est lié au problème général. Cela a l'avantage de remettre le problème sur le tapis mais ces propositions de Boutros-Ghali ne sont pas une grande aide.

S'exprimant sur la candidature chypriote à la CE, le MAE souligne la popularité de cette idée à laquelle souscriraient sans doute 8 électeurs sur 10. Les Chypriotes sont entourés de gens très différents d'eux (Turcs, Libanais, Syriens, etc.). Ils ont besoin d'appartenir à l'Europe qui est un havre de paix et de prospérité.

La Turquie n'a aucune chance d'adhérer à la CE. Elle sait qu'elle n'en sera pas membre. Elle essaie d'exercer une pression en faisant état de sa nouvelle importance. Si la Turquie ne veut pas résoudre le problème chypriote, Chypre entrera malgré tout dans la CE. Si les Chypriotes turcs refusaient par référendum un accord prévoyant l'adhésion de toute l'île à la CE, l'actuelle République de Chypre irait de l'avant avec sa candidature. Si l'adhésion à la CE fait partie de la solution et que les dirigeants du Nord la recommande aux électeurs, il n'y aura pas de difficultés.

Une entrée simultanée serait très profitable à la Turquie. Le MAE pense qu'après 1996, Chypre pourra adhérer.

M. Iacovou dit que les mécanismes institutionnels peuvent conduire à des impasses car il n'y a pas de clauses pour sortir des blocages (deadlocks).

Mme Meier explique qu'en Suisse le système de la double majorité du peuple et des cantons et le système bicaméral parfait rendent la solution de problèmes plus compliquée. Cela ralentit le processus de décision, mais conduit à des solutions acceptées par tous.

Le MAE dit qu'à Chypre il n'y a pas de coalition qui repose sur un consensus. Il se demande si le système imaginé par l'ONU pourra marcher. Il dit que les Turcs

continueront à tirer les ficelles à Chypre du Nord. Ils n'auront en vue que l'intérêt propre de la Turquie.

Mme Meier demande si en accordant leur appui au projet de l'ONU, les Chypriotes grecs ne seraient pas dans une meilleure position sur le plan moral.

M. Iacovou dit que tel serait sans doute le cas mais si nous disons tout fort notre accord, nous sommes appelés à faire encore une concession supplémentaire. Si les Chypriotes grecs demandent 0 et les Chypriotes turcs 100, les Chypriotes grecs font la moitié du chemin. Ensuite, on nous demande de faire un compromis entre 100 et 50 et l'on se retrouve à 75, soit très près de la position chypriote turque.

Le processus sous l'égide de l'ONU empêche la formation de la volonté politique propre des intéressés qui sont très dépendants de M. Boutros-Ghali.

Mme Meier demande ce qui se passerait s'il n'y avait pas de compromis entre les deux communautés.

M. Iacovou dit qu'en ce cas, Chypre chercherait à obtenir que des sanctions soient décrétées contre la Turquie par l'ONU. Elle chercherait à entrer dans la Communauté.

On évoque ensuite la question de la baisse des effectifs de l'UNFICYP. Pour le MAE, un départ des casques bleus conduirait à l'instabilité et à la confrontation. Pour se dispenser du concours de la force de maintien de la paix, il faudrait procéder par réductions progressives. La Garde nationale chypriote est forte de 10 000 hommes.

On en vient aux élections présidentielles de février 1993. Le MAE doute que la question nationale soit au centre de la campagne électorale. Il sera difficile à l'opinion de faire un choix sur un document aussi complexe. Ce qui sera déterminant pour les électeurs, ce sera l'image des candidats (cf. Bush/Clinton) et des questions de politique intérieure.

Après les élections, l'on verra plus clair dans le problème chypriote mais il n'y aura pas de changement majeur.

J. Clerc demande si le MAE ne sera pas dans une situation inconfortable s'il est candidat à la présidence pour le compte de la coalition Parti démocratique/Parti socialiste qui sont critiques à l'endroit du document de l'ONU alors que le président de la République l'appuie.

Sans dire s'il serait candidat ou non, le MAE pense que les observateurs et les partis qui évoquent son nom ne le pensent pas.

En cours de journée, le MAE diffuse un communiqué par annoncer qu'il n'est pas candidat à la présidence contrairement à ce que certains médias avaient affirmé le matin même.

L'entretien a duré environ 40 minutes (dès 10 h. 15).

Entretien avec M. Alexis Galanos, président (DIKO) de la Chambre des représentants de la République de Chypre, le 23 novembre 1992, à la Vouli à Nicosie

M. Galanos déclare qu'il est déçu du rapport de M. Boutros-Ghali. Il aurait espéré que la Turquie était blâmée. Il pense qu'on entendra l'excuse habituelle selon laquelle on ne veut pas s'aliéner la bonne volonté des Turcs.

Les Britanniques sont les amis des Turcs et cela pour des considérations géostratégiques et géopolitiques. Lorsque les Turcs demandent qu'il n'y ait pas de Cypriotes grecs dans la partie nord, cela revient à pratiquer une forme d'apartheid.

L'idée turque de la dissolution de l'Etat chypriote pendant une période transitoire de 18 mois signifierait absence de personnalité juridique internationale et comporterait de graves dangers en cas de crise.

La garantie accordée à la Turquie donne le droit à cet Etat d'intervenir. M. Galanos se déclare d'accord avec une garantie exercée par le Conseil de l'Europe, la Communauté ou l'ONU.

Le droit de veto accordé à la minorité turque en ce qui concerne l'adhésion de Chypre à la CE n'est pas acceptable. Il est heureux que le point 26 du rapport du 3 avril 1992 n'ait pas été intégré dans la résolution 750/1992. On le doit à la demande de la France qui a estimé que l'ONU n'a pas à s'ingérer dans les affaires de la CE. Il ne faut pas oublier que la moitié de l'électorat du Nord qui vote systématiquement pour Denktash est constitué de colons. Denktash a insisté pour que Chypre ne devienne pas membre de la CE avant la Turquie. Aucun Etat n'accepterait que son sort dépende de celui d'un autre Etat.

M. Galanos souligne la disparité des économies dans les deux parties de l'île. Celle du Sud est plus prospère que celle du Nord. Il est certain que M. Denktash ne veut pas signer l'accord. Il n'a pas l'intention d'arriver à une solution. Il préfère être le grand-duc de la région. L'économie du Nord est de plus en plus intégrée à celle de la Turquie.

Avec la fin de la guerre froide, on pouvait espérer que la Turquie serait moins importante pour l'Ouest. Or, trois facteurs ont contrarié cette espérance:

- a) l'"après"-Guerre du Golfe,
- b) l'émergence des républiques islamiques de l'Asie centrale,
- c) la situation dans les Balkans.

La Turquie exerce de plus un rôle de médiateur dans les différends qui surgissent autour de la Mer Noire.

Lorsque M. Engin Güner a pris ses fonctions de membre du Bureau de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, il a fait un grand exposé sur l'importance accrue de la Turquie. On l'a vivement applaudi. Il ne s'est trouvé personne pour rappeler à ce député que le rôle accru de la Turquie ne la dispensait pas de respecter les droits de l'homme à Chypre et en Turquie même. Dans certaines organisations, on a conservé la mentalité de la guerre froide alors qu'on est à la recherche d'un nouveau système de sécurité.

La Grande-Bretagne est très réticente à l'adhésion chypriote à la CE. (*Le haut-commissaire britannique, rencontré lors d'une réception, nie cette vision des choses*).

Parfois, M. Galanos regrette que son pays n'ait pas demandé son adhésion à l'AELE. Il aurait pu ainsi participer à l'EEE et être englobé dans le "paquet" de nouveaux candidats AELE à la CE.

M. Galanos croit déceler parmi les décideurs du Foreign Office une volonté anti-chypriote. On n'a pas pardonné à Londres la révolte contre les Anglais pendant les années 50. Le Conseil de sécurité de l'ONU est dominé par les USA et la Grande-Bretagne qui ne voudront jamais blesser la Turquie.

En bref, M. Galanos constate qu'il n'y a pas de progrès dans les discussions avec les Chypriotes turcs.

Il espère que le message de Chypre passera mieux auprès de l'administration Clinton. Les Européens doivent être rendus sensibles au respect des droits de l'homme et à la volonté de réunification des Chypriotes. Les droits de l'homme sont une composante essentielle de la sécurité.

Comment la Suisse peut-elle aider Chypre ?

La Tchécoslovaquie a pendant un temps constitué un possible modèle. On sait maintenant que le communisme était le fédérateur, non la volonté des peuples tchèque et slovaque. Alors la Belgique ou la Suisse ? L'idée de diviser le pays en 8 ou 9 cantons a été parfois évoquée.

Il faut qu'on se rende compte que Chypre est importante pour l'Europe. C'est une fenêtre sur le Moyen-Orient. Avec l'aide des Européens, nous aurons peut-être réuni le jour venu tous les éléments qui nous permettront d'assembler le puzzle.

M. Galanos indique que Chypre est entourée de ressources pétrolières. La situation politique interdit de les exploiter.

A propos d'une université commune, M. Galanos précise que les ressortissants des deux communautés y sont les bienvenus. Il y a 450 Chypriotes grecs et seulement quelques turcs.

Sur le plan de la main d'oeuvre, on note la présence de Chypriotes turcs dans l'hôtellerie.

Le président de la Chambre dénonce la purification ethnique qui est l'objectif d'Ankara ainsi que le système bicaméral avec les proportions 70/30 et 50/50 dans les deux chambres qui entraîneraient un blocage dans le fonctionnement des institutions.

L'entretien a duré environ 45 minutes (dès 9 h).

(L'une ou l'autre remarque a été faite lors d'un entretien privé au domicile de M. Galanos le 22 novembre au soir).

Entretien avec M. Glafkos Clerides, président du Rassemblement démocratique DISY, le 23 novembre 1992, au siège du parti à Nicosie

Le parti compte 20 sièges sur 56 et a obtenu 35,8 % des suffrages.

Le président Clerides indique que peu de choses se sont passées ces derniers temps malgré les négociations entre Vassiliou et Denktash. Le fossé subsiste entre les deux communautés.

L'angle d'approche est différent: les Chypriotes grecs voient une menace dans la Turquie qui est à 40 km des côtes de Chypre. On prêche des visées expansionnistes à la Turquie qui ferait de la zone nord une tête de pont.

Les Turcs, avec 18 % des habitants, ont peur car ils craignent d'être dominés par les Grecs qu'ils suspectent de vouloir l'Enôsis (rattachement à la Grèce). Que les peurs soient fondées ou non est peu important, elles existent. Il faut donc trouver le moyen de refaire l'unité de l'île et persuader les deux communautés. Cela demande une approche pragmatique.

La Grèce, la Turquie et la Grande-Bretagne sont les puissantes garantes. La Grèce a fait un coup d'Etat, la Grande-Bretagne a laissé faire et la Turquie a envahi l'île en 1974. Les trois garants ont détruit l'ordre constitutionnel. Dans une telle situation, personne ne peut être confiant. S'il y a tension entre les deux communautés, les mères-patrie prennent la défense de leurs communautés respectives. M. Clerides propose que des forces militaires de la CE stationnent sur l'île. Ils souhaitent un accroissement du rôle de la CE par rapport à l'ONU dont le rôle est menacé par les diminutions des contingents de divers pays (Suède, Danemark). Il faudra arriver à une démilitarisation de l'île. Il serait meilleur marché pour Chypre de payer cette force européenne que de financer une armée.

Les Chypriotes turcs pensent que la garantie turque leur apporte la sécurité alors que les Chypriotes grecs y voient une menace. D'où l'importance d'une adhésion à la Communauté.

M. Clerides n'a pas vu M. Denktash depuis 1976. Lors des récentes négociations de New-York, les chefs de parti étaient orientés par M. Vassiliou sans participer aux négociations. Clerides connaît Denktash depuis les années précédant l'indépendance (1960) car lui-même était avocat et M. Denktash, procureur. Avant 1974, il était plus raisonnable. Sa position s'est durcie. Il n'a pas intérêt à une solution. Il a choisi d'être le No 1 dans un petit Etat du Nord plutôt que le No 2 à Nicosie. Tous ses actes prouvent qu'il cherche à démontrer que la cohabitation n'est pas possible. Il négocie sans chercher une solution. Son but est le divorce. Il ne souhaite pas une décision et la Turquie ne peut le contraindre.

Dans le Nord de l'île l'opposition est forte. Elle souhaite la création d'un Etat fédéral et s'oppose à la vague d'immigrants. Ces milieux craignent que les autochtones deviennent minoritaires dans le Nord. On a compté 65 000 immigrants. Avec les voix des nouveaux arrivants, Denktash sera réélu aussi longtemps qu'Ankara le voudra. M. Atun, chef d'un parti nordiste dissident de celui de M. Denktash pourrait rencontrer M. Clerides, vendredi, le 27 novembre.

La remise de Famagouste aux NU faciliterait les contacts entre communautés. Famagouste est une ville fantôme alors qu'elle pourrait être un point de rencontre entre les deux communautés. M. Clerides soutient les propositions de M. Boutros-Ghali.

Denktash craint que les Turcs ne viennent travailler dans la partie sud car ils gagneraient trois fois plus que dans le Nord. Sa théorie serait infirmée car les gens se rendraient compte que l'on peut très bien vivre et travailler avec les Chypriotes grecs.

M. Clerides conclut en disant qu'il faut mettre un terme à l'insécurité actuelle et trouver une solution politique.

Le chef du DISY se félicite de la santé de l'économie chypriote.

L'entretien a duré 45 minutes (dès 10 h).

Entretien avec M. Demetris Christofias, secrétaire général du Parti communiste AKEL, le 23 novembre 1992, au siège du parti à Nicosie

Le parti compte 18 députés sur 56 et a obtenu 30,6 % des suffrages.

Le parti est le deuxième en importance de l'île après le DISY. Il a été fondé en 1926. Le parti représente les travailleurs. Il a pour but la justice sociale. Il travaille à la réunification du pays. Il est d'avis que les Chypriotes grecs et turcs sont citoyens d'un même pays. Ainsi M. Christofias considère les Chypriotes du Nord comme des compatriotes. Le parti préconise une base fédérale pour un Etat réunifié alors que Denktash préconise deux Etats séparés. Le secrétaire général de l'ONU n'accepte pas cette conception car il est partisan d'un seul Etat doté de la personnalité juridique sur le plan international et d'une citoyenneté unique. Denktash ne veut pas restituer la terre prise par les Chypriotes turcs aux Chypriotes grecs. Il menace de ne pas retourner aux négociations en mars 1993. En fait, c'est Ankara qui décide. Denktash fait preuve d'intransigeance et est la cause du blocage des négociations.

Il conviendrait que Varosha soit restituée à l'ONU. Si Ankara le veut, le problème de Varosha peut être facilement résolu. M. Christofias a rencontré en 1989 à Prague les chefs des partis d'opposition du Nord et les dirigeants des formations du Sud. Quinze rencontres de ce type ont eu lieu au Ledra Palace. Lui-même a visité six fois la zone occupée. Le parti AKEL soutient les mesures de confiance mais déplore l'opposition de Denktash qui demande la reconnaissance de son Etat lors de tels contacts. Tout récemment, Denktash a empêché des artistes-peintres du Nord à exposer leurs oeuvres lors d'une exposition commune. Denktash ne souhaite pas les contacts entre les deux communautés.

Le secrétaire général pense que le temps qui passe joue contre la réunification.

L'AKEL soutient les efforts du secrétaire général de l'ONU. Le parti souhaite que la question nationale soit mise au-dessus des polémiques préélectorales.

Selon une consultation interne, 99 % des membres souhaitent que le parti soutienne la candidature du président sortant. Le bureau politique prendra position dans ce sens.

Actuellement, il n'y a pas de conflits de classe. Le parti a été lié avant 1989 au PCUS et aux autres partis communistes des pays de l'Est. Il a cependant divergé sur la voie à suivre. La mère du secrétaire général est croyante. Lui-même est allé cinq fois à Jérusalem.

Le parti est en passe de modifier son programme et ses statuts. On cherche à introduire plus de démocratie dans le fonctionnement du parti. Le parti n'a jamais prôné la dictature du prolétariat. Si le pouvoir venait au pouvoir ce serait par la voie démocratique. Le secrétaire général accepte le multipartisme. Il est favorable à l'économie mixte et s'oppose aux nationalisations. L'économie sociale est chose différente de l'économie étatisée.

Le parti AKEL pense que les conditions ne sont pas mûres pour élire un président de gauche. Le parti n'est pas au pouvoir mais avec son soutien à Vassiliou il est proche du pouvoir. Il dispose ainsi d'une influence certaine. Les contacts entre socialistes et communistes ont repris malgré les divergences d'autrefois.

Le bureau est orné d'un portrait de Lénine. Un buste de Karl Marx se trouve devant la bibliothèque où figure un ouvrage de Todor Jivkov...

L'entretien a duré environ 40 minutes (dès 11 h).

**Entrevue avec M. Vassos Lyssarides, président du parti socialiste EDEK, le
23 novembre 1992, au siège du parti à Nicosie**

Le parti compte 7 députés sur 56 et a obtenu 10,9 % des suffrages.

M. Lyssarides se déclare peu heureux de la tournure prise par les événements. On présente parfois le problème chypriote comme une querelle entre des Chypriotes grecs et turcs. En fait, le problème existe parce qu'une puissance étrangère a occupé une partie du territoire national. Ce que Denktash veut ce sont deux Etats séparés qui seront tentés de se rallier à leur mère-patrie.

Le chef de l'EDEK est prêt à accepter toute troupe européenne ou américaine pour garantir la sécurité de l'île. Les Grecs et les Turcs ne sont pas "les bons gendarmes". La communauté internationale doit faire comprendre à la Turquie qu'elle doit quitter Chypre sinon il y aura des sanctions comme pour l'Irak et la Serbie-Monténégro.

Chypre est un pays européen malgré sa division. Nous ne devons pas être punis parce que nous sommes divisés.

M. Lyssarides déplore que le rôle du secrétaire général se soit modifié au point d'en faire un médiateur alors qu'il ne devait être qu'un intermédiaire. Cette conception a favorisé la position extrême. Lui-même a critiqué le fait que M. Vassiliou soit mêlé aux négociations en tant que représentant de la "communauté grecque". Il aurait dû envoyer quelqu'un d'autre car il est le Président de tous les Chypriotes.

Dans le Parlement de l'Etat du Nord, les députés d'opposition ne participent plus aux travaux.

Il convient de mettre un terme à l'occupation. Le reste suivra. "A-t-on négocié avec Hitler avant la fin de la seconde guerre mondiale ?"

Des sanctions doivent être appliquées à la Turquie. Il ne faut plus lui exporter d'armes, comme ce fut le cas sous la présidence de Carter pour les USA.

Le parti EDEK préconise une conférence internationale avec la Grèce, la Turquie, la Grande-Bretagne, les autres membres du Conseil de sécurité, la République de Chypre et les deux communautés.

M. Lyssarides préconise le départ des troupes britanniques basées à Chypre et la fermeture de bases. Sur le fond, tout le monde est d'accord mais on dit: pas de second front. Le parti EDEK est minoritaire sur ce point.

M. Lyssarides affirme que Denktash est opposé aux mesures de confiance. Lui-même y est favorable mais il n'entend pas que Denktash en profite pour demander une reconnaissance.

S'agissant de Varosha, M. Lyssarides préconise l'occupation de cette ville par les Nations Unies qui y stationnent à proximité.

Au sujet de la Communauté, M. Lyssarides mentionne ce propos du Président turc Ozal selon lequel la Turquie quittera Chypre si elle est admise dans la Communauté. Cette manière de faire - nous utiliser comme otages - est inacceptable.

Mitterrand avait promis de réduire les relations avec la Turquie de 20 % après son élection en 1981. Il n'a pas tenu parole. ce serait cependant ainsi que l'on ferait entendre raison à la Turquie.

Se rend-on compte qu'une simple menace sur Chypre signifie la fin du tourisme ?

A propos des casques bleus, les vues de l'EDEK sont semblables à celles des autres personnalités rencontrées.

Interrogé sur la place modeste du parti dans la vie politique, le président indique qu'il faut se souvenir qu'il y avait deux grands partis au départ. Un de droite et un de gauche. Le parti AKEL est lié aux syndicats. C'est un parti très riche qui possède des exploitations vinicoles, des super-marchés, des hôtels, etc. 5000 familles dépendent peu ou prou de ce parti pour leur gagne-pain. En politique intérieure, l'AKEL est assez conservateur. Il est proche du président et tire profit de son rôle de parti dans la mouvance du pouvoir. Le vote à Chypre est très familial. On vote de la même manière de père en fils. Une libération des liens familiaux peut entraîner une évolution. Cela prendra du temps que les gens se rendent compte que le communisme est démodé. Il est curieux que Chypre possède le seul parti qui se qualifie encore de marxiste-léniniste dans un pays démocratique occidental. Le parti socialiste est de création plus récente (1967 environ). Il est affilié à l'Internationale.

L'entretien a duré environ 45 minutes (dès 12 h).

Entretien avec M. Tassos Papadopoulos, porte-parole du Parti démocratique DIKO et président de la Commission des affaires étrangères, le 23 novembre 1992, à son bureau d'avocat à Nicosie

Le parti, présidé par l'ancien président Kyprianou, compte 11 députés sur 56 et a obtenu 19,5 % des suffrages.

M. Papadopoulos se situe dans l'opposition. Il est opposé aux idées de Boutros-Ghali. Il considère le dernier rapport du secrétaire général comme catastrophique. Ce rapport mine le processus de paix. On vient de gaspiller la dernière chance de la paix.

Le Conseil de sécurité n'a jamais pris un grand intérêt au problème chypriote. Il ne fera qu'entériner les propositions de M. Boutros-Ghali. Si Athènes et Ankara sont intéressés à une solution, Denktash ne l'est pas du tout. On est sur le point où la situation de facto se transforme en situation de jure. Les thèses de Boutros-Ghali sont injustes. Il tend à préconiser des solutions équidistantes des deux positions extrêmes (à preuve la récapitulation sur un dépliant avec les positions CY-TR, CY-GR et ONU).

M. Papadopoulos ne voit aucune comparaison possible entre le fédéralisme suisse et celui qui est préconisé pour Chypre. Les propositions constitutionnelles de Boutros-Ghali ne marcheront pas.

Il faut s'en tenir à une base de négociation qui respecte les droits de l'homme. On doit pouvoir s'établir où on veut, se déplacer partout dans l'île et jouir de son droit de propriété. Est-ce trop demander ?

"Je n'accepte pas que la situation *de facto* soit confirmée juridiquement en échange de 7 ou 8 villages".

Si l'on avait présenté ces propositions de Boutros-Ghali comme la solution, Vassiliou n'aurait pas osé rentrer de New-York à Chypre.

Le référendum qui aura lieu est biaisé. On aura le choix entre l'acceptation ou le chaos. Personne ne voudra du chaos. "Moi non plus".

Il n'est pas admissible que les gens de Paphos décident du sort des gens de Kyrenia (dans la partie occupée).

Il faut mettre l'accent sur les droits de l'homme qui sont menacés parce que Chypre est à 4 minutes en jet de la Turquie.

Interrogé sur le fait qu'il serait un "hard-liner", Papadopoulos cite Waldheim qui s'est excusé d'avoir qualifié ainsi auprès de Mgr Makarios celui qui était devenu le successeur de Clerides comme négociateur. Papadopoulos se défend de tenir un double-langage. Avec lui, on sait où l'on en est.

Il craint que Vassiliou n'accepte les propositions de Boutros-Ghali. Papadopoulos a dit à Vassiliou qu'il n'arriverait plus à changer radicalement les propositions du secrétaire général.

Le président de la commission des affaires étrangères voit les choses en noir. Le *statu quo* est catastrophique. Les idées de Boutros-Ghali correspondent au *statu quo* empiré.

M. Papadopoulos se dit certain que les partis EDEK et DIKO parviendront à désigner un candidat commun aux élections présidentielles de février. Il reconnaît que la désignation tardive d'un candidat peut être un handicap. Officiellement, seul M. Clerides est candidat.

L'entretien a duré une heure (à partir de 15 h 30).

Entretien avec le maire de Nicosie, M. Lellos Demetriades, le 23 novembre
1992 à l'Hôtel-de-Ville

M. Demetriades se félicite de l'aménagement récent d'une zone piétonne. Au départ, l'opposition était forte. Aujourd'hui, chacun est satisfait de cette zone. En plus des problèmes municipaux classiques, le maire est confronté à des questions qui découlent de la division de l'île. Alors que la ville était au centre du pays avant 1974, elle est maintenant au nord de la République. Elle profite faiblement du tourisme (excursions d'un jour).

La ville reste cependant le centre administratif, culturel, financier et éducatif du pays. Elle dispose de certaines ressources propres et de transferts de l'Etat mais la situation des finances communales est précaire.

Les 26 conseillers communaux (en plus du maire indépendant) appartiennent aux quatre partis principaux (DISY, AKEL, DIKO, EDEK). Aucun n'est majoritaire. Les conseillers se réunissent en commissions qui étudient les problèmes particuliers.

On ne connaît pas le problème classique ville/communes suburbaines. Il n'y a pas de problème du logement. Les problèmes de la drogue et du Sida sont surtout ressentis dans les grandes villes du Littoral comme Larnaca et Limassol.

Le maire, indépendant, tout en étant d'accord avec la ligne officielle, a dû parfois adopter une position indépendante par rapport au gouvernement s'agissant du problème chypriote et ce, dans l'intérêt des habitants de la capitale.

Avec le maire de la partie nord de la ville, les contacts étaient très étroits et confiants du temps de M. Mustafa Akinci. Toutefois, ce dernier a été remplacé par un homme dans la ligne de Denktash. La tâche de promouvoir les rapports entre les deux communautés est ainsi rendue plus difficile.

M. Demetriades participe aux travaux de la Conférence permanente des pouvoirs régionaux et locaux de l'Europe. Il a beaucoup apprécié l'ancien président de Vouvry Bernard Dupont et connaît également bien Mme Christina Storelli, députée au Grand Conseil tessinois.

La rencontre, commencée à 13 h, a été suivie d'un déjeuner au restaurant Byzantinon, à Lanki Yitonia, puis d'une visite à la ligne de démarcation.

en	KNOWS 1891				
Date	30.11.92				
V.50	1/10				
EDA	30.11.92		18		
Ref.	0. 121 360 Chyppin				

CONFIDENTIEL

Distribution du document

Secrétariat politique DFAE
 Direction politique I DFAE
 Service Conseil de l'Europe DFAE
 Mission New-York ONU
 Mission Strasbourg CdE
 Mission Bruxelles CE
 Ambassades
 - Amann
 - Nicosie
 - Ankara
 - Athènes
 OFAEE
 Bureau de l'intégration
 Président du Conseil national, M. Nebiker
 Présidente du Conseil des Etats, Mme Meier
 Président commission politique extérieure CN, M. Rychen
 Président commission politique extérieure CE, M. Cavelti
 Président délégation Conseil de l'Europe, M. Columberg
 Président délégation UIP, M. Rhinow
 Service spécialisé 2 Services du Parlement, M. Aebi
 Secrétaire générale de l'Assemblée fédérale, Mme Huber
 Direction des services du Parlement, MM. Gerschwiler et Lanz
 Centrale de documentation, M. Frischknecht
 M. Dominique Ducret, conseiller national
 M. Heinrich Ott, ancien conseiller national